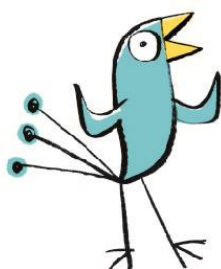


## Modifications des ouvertures des déchetteries

Pour une meilleure organisation des collectes de déchets, des modifications ont été apportées aux périodes d'ouverture des déchetteries.

### Horaires des déchetteries avec les nouvelles dates :

	En semaine	Le samedi
<b>Déchetterie d'Arçonnay</b> (route de Gesnes le Gandelin à Arçonnay )	<b>Horaires d'été</b> (du 15 mars au 31 octobre) : 9h00-12h00 / 14h00-19h00  <b>Horaires d'hiver</b> (du 2 novembre au 14 mars) : 9h30-12h00 / 14h00-16h30	<b>Horaires d'été</b> (du 15 mars au 31 octobre) : 9h00-16h00 (journée continue)  <b>Horaires d'hiver</b> (du 2 novembre au 14 mars) : 9h00-12h00 / 14h00-18h00
<b>Déchetterie d'Alençon Nord</b> (rue Nicolas Appert à Alençon)	<b>Horaires d'été</b> (du 15 mars au 31 octobre) : 9h00-12h00 / 14h00-19h00  <b>Horaires d'hiver</b> (du 2 novembre au 14 mars) : 9h30-12h00 / 14h00-16h30	<b>Horaires d'été</b> (du 15 mars au 31 octobre) : 9h00-19h00 (journée continue)  <b>Horaires d'hiver</b> (du 2 novembre au 14 mars) : 9h00-12h00 / 14h00-18h00



### Pour rappel

- Les déchetteries sont fermées les dimanches et jours fériés.
- L'accès aux déchetteries est exclusivement réservé aux habitants de la Communauté Urbaine d'Alençon.
- Chaque utilisateur doit respecter le règlement intérieur et être muni d'une vignette d'accès. L'accès est strictement interdit aux professionnels.
- Pour obtenir la vignette, présentez-vous avec la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile au service Déchets ménagers.

Retrouvez toutes les informations utiles sur [www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)

### Contact

Service Déchets ménagers

N° Vert 0 800 50 89 81 (appel gratuit)

26 rue Balzac à Alençon

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 17 h 30 (17 h 00 le vendredi)

● **Direction de la Communication**

Tél. 02 33 80 87 25 // [communication-cu@cu-alencon.fr](mailto:communication-cu@cu-alencon.fr)

Retrouvez toute l'actualité de la Communauté Urbaine d'Alençon sur [www.cu-alencon.fr](http://www.cu-alencon.fr)

